

# Des projets pour améliorer les soins des maladies chroniques

**SANTÉ** Parmi les 14 dossiers retenus, cinq sont wallons. Objectif : soigner plus efficacement les 2,5 millions de malades de longue durée

Selon la dernière enquête de santé de l'Institut scientifique de Santé publique, 2 millions et demi de personnes, soit 28,5 % des personnes âgées de plus de 15 ans, sont atteintes d'une maladie de longue durée, d'une affection ou d'un handicap. Un million d'entre elles bénéficient du statut de malade chronique à l'Inami. La notion de « maladie chronique » cache tout aussi bien une classique hypertension, une intolérance au gluten ou un diabète que la sclérose en plaques, un cancer, une insuffisance cardiaque ou de graves problèmes respiratoires. En réalité, l'Inami définit la maladie chronique par sa persistance dans le temps, précisant que l'affection doit nécessiter des soins de santé durant plus de six mois.

Le pourcentage de personnes atteintes d'une affection de longue durée augmente fortement en fonction de l'âge. Il s'agit de 9,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans tandis que près de la moitié des plus de 75 ans sont concernés (48,8 %). Suite au vieillissement de la population, de plus en plus de patients chroniques souffrent de plusieurs maladies ou de plusieurs affec-

tions à la fois.

En février 2016, les ministres de la Santé publique aux niveaux fédéral et des entités fédérées ont présenté une nouvelle vision des soins intégrés pour les patients souffrant de maladies chroniques. L'objectif était triple : offrir une meilleure qualité de vie aux patients et aux aidants proches, et donc mieux satisfaire les patients ; utiliser les moyens existants de manière plus efficace ; et faire en sorte que la population vive plus longtemps en bonne santé.

## **Au départ, 70 candidatures**

A l'époque, un appel à introduire des projets visant à améliorer les soins de santé pour malades chroniques avait été lancé. Il était adressé aux prestataires de soins, aux organisations de soins et de bien-être, aux associations professionnelles, aux mutualités et aux associations des patients. L'objectif de ces projets pilotes était d'établir ou de tester des concepts ou des modèles innovants en matière de soins intégrés.

Au total, 70 candidatures ont été introduites et le groupe de travail inter-cabinets interfédéral a sélectionné vingt projets qui ont eu un peu plus

d'un an pour s'organiser et élaborer un plan d'action. Chacun de ces projets a pu compter sur le soutien d'un bureau de consultance spécialisé en organisation des soins qui les a aidés à établir un plan d'action réaliste. En bout de course, un jury composé des administrations, des prestataires de soins, des associations de patients et des mutualités a fait une sélection finale sur la base des plans d'action.

Ce lundi, la liste des lauréats sera officiellement annoncée. Ils sont 14 à avoir été sélectionnés et tous ont pour objectif d'organiser les soins différemment sur le terrain, sur une durée de 4 ans. Parmi les lauréats, cinq sont wallons. Figurent notamment Chronilux, originaire de la province de Luxembourg, et Rélian, de Liège.

« Je veux faire tout ce qui est en mon pouvoir pour soigner au mieux ces patients, commente Maggie De Block (VLD), ministre fédérale de la Santé publique. Voilà pourquoi une réforme s'impose. Ainsi nous arriverons à maîtriser ces coûts immenses, faute de quoi la situation sera intenable pour notre système de Sécurité sociale. » ■

**FRÉDÉRIC DELEPIERRE**